



Institut sur le vieillissement
et la participation sociale des aînés
de l'Université Laval

Plan stratégique 2019-2024



Table des matières

Présentation	3
Mission de l'Institut	4
Objectifs de l'IVPSA	4
Objectif 1 : Favoriser la réalisation de projets de recherche et de transfert des connaissances interdisciplinaires, interfacultaires et intersectoriels en collaboration avec des partenaires des milieux	5
Objectif 2 : Être un milieu d'interactions scientifiques et pédagogiques favorable à la formation en lien avec le vieillessement et la participation sociale	6
Objectif 3 : Créer et entretenir des partenariats durables	7
Objectif 4 : Assurer la viabilité de l'Institut	8
Objectif 5 : Augmenter la visibilité de l'IVPSA	9
Conclusion	10
Annexe 1 - Plan de financement de l'IVPSA	11



Rédaction : André Tourigny, Bernadette Dallaire, Mireille Fortier

Comité de direction :

Membres partenaires : Yves Turcotte, représentant de l'AQRP, Raymond Leblanc, Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale, Claudia Parent CIUSSS-CN,

Membres réguliers : Dominique Giroux, professeure agrégée, Faculté de médecine, Danielle Laurin, professeure titulaire, Faculté de pharmacie, Martine Simard, professeure titulaire, Faculté des sciences sociales,

Membre étudiante : Karine Latulippe, candidate au doctorat,

Membre observatrice : Caroline Duval, CEVQ, CIUSSS-CN.

IVPSA 2018

Les auteurs tiennent à remercier les chercheurs, les membres associés, les partenaires et les étudiants de l'IVPSA qui ont fait des suggestions lors des différentes phases de consultation. Photos tirées du site Internet de l'IVPSA crédits photo 3 Marianne Fortier

Présentation

Ce document vise à décrire les objectifs et activités des cinq prochaines années à l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval. Cet exercice de planification

« L'Université Laval se définit comme étant ouverte, soucieuse de bâtir des partenariats fructueux avec toutes les composantes de la société, reconnue pour la qualité de ses programmes de formation, novatrice et porteuse au niveau de ses réalisations en recherche et création. L'Institution soutient l'innovation, tant au niveau de ses structures que de ses activités. Consciente de la complexité des enjeux sociétaux, elle préconise de façon particulière la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité.

Pour ce faire, l'Université Laval s'est dotée d'une instance qui se veut un lieu de rencontre et de synthèse de plusieurs disciplines et courants de pensée : l'Institut. »¹

a été réalisé à la suite de la consultation des membres de l'Institut, du comité directeur, ainsi que du Conseil de l'Institut. Il s'inscrit également dans la démarche de renouvellement de la reconnaissance de l'Institut auprès de l'Université Laval. Ce document sera donc accessible aux membres de l'Institut et servira de point d'ancrage pour les activités et décisions qui seront prises dans les prochaines années. Évidemment, les objectifs décrits ci-après, ainsi que les actions qui en découlent, pourront être adaptés selon

le contexte et les changements qui pourraient survenir à l'institut, à l'Université Laval, ainsi que dans les différents milieux partenaires. Il s'agit d'un guide qui balise nos actions tout en permettant une flexibilité afin de répondre aux besoins des différentes instances et des membres. L'objectif central de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval est de favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement de la population tout en privilégiant la participation des aînés au développement social. Les travaux qui y sont menés s'articulent autour de trois axes :

- 1) les caractéristiques et les impacts sociaux du vieillissement,
- 2) les déterminants, manifestations et conséquences de la participation sociale des aînés et
- 3) l'évaluation de l'efficacité de mesures visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

L'Institut poursuit avec succès ses activités en travaillant constamment en collaboration avec les décideurs, les chercheurs et les organismes communautaires. Il faut en même temps indiquer que des contraintes financières ont eu pour effet de réduire le financement de fonctionnement de l'Institut. Afin de poursuivre ses activités et les développer, l'Institut a dû opter pour le financement par projets. De plus, le processus de renouvellement de reconnaissance a occupé une grande place dans les activités de la dernière année. Enfin, des projets structurants comme le développement de partenariat sur la participation sociale ont pris fin en 2017. L'Institut est donc à un moment charnière de son histoire.

¹ Politique d'évaluation et de reconnaissance des Instituts de l'Université Laval (2013) page 3.

Mission de l'Institut

L'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA) a été créé en 2002 à la suite d'une décision du Conseil universitaire (CU-2002-38).

L'IVPSA a pour mission la réalisation et la coordination d'un ensemble d'activités de recherche, de formation, d'intégration et de transfert des connaissances.

Les facultés qui comptent actuellement des professeurs membres de l'Institut sont la Faculté de Médecine, la Faculté des sciences sociales, la Faculté de pharmacie, la Faculté d'aménagement, architecture, art et design, la Faculté de droit, la Faculté de médecine dentaire et la Faculté des sciences infirmières

Le but recherché est de répondre aux défis que posent les transformations sociales dans une société vieillissante et de favoriser l'adaptation de la société au vieillissement, le tout en privilégiant la participation des aînés au développement de la collectivité.

L'Institut constitue une plateforme permettant des échanges et des réflexions sur ces enjeux et amenant à consolider et à créer des passerelles entre les aînés et les autres générations. Il souhaite contribuer à soutenir les pratiques, les

structures et les programmes favorisant une participation pleine et entière des aînés à la vie des communautés, selon leurs intérêts et leurs capacités ².

L'IVPSA remplit cette mission en :

- Privilégiant la participation sociale des aînés, en tant que citoyens à part entière, au développement social des collectivités;
- Encourageant le partenariat pour la réalisation de projets communs;
- Favorisant le pouvoir d'agir (« empowerment ») des individus et des communautés;
- Agissant comme agent intégrateur par l'animation, la concertation et la coordination des efforts de l'ensemble des acteurs universitaires et des partenaires externes.

Les principes centraux qui animent l'IVPSA sont le partenariat, l'empowerment et l'interdisciplinarité.

Objectifs de l'IVPSA

La planification se divise en 5 objectifs. Les trois premiers correspondent aux objectifs de l'IVPSA tels que décrits dans les Statuts. Les deux autres objectifs, de nature opérationnelle, concernent les démarches, activités et ressources nécessaires au fonctionnement et à la visibilité de l'IVPSA.

² Cette approche que l'IVPSA désire concrétiser est préconisée par la *Politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* (MFA, MSSS, 2012) et le plan d'action 2018-2023 *Un Québec pour tous les âges* (MFA, MSSS 2018).

Objectif 1 Favoriser la réalisation de projets de recherche et de transfert des connaissances interdisciplinaires, interfacultaires et intersectoriels en collaboration avec des partenaires des milieux :

Cet objectif répond aux souhaits de plusieurs membres réguliers, partenaires ou associés. Il découle directement de la mission de l'IVPSA, à savoir la réalisation et la coordination d'un ensemble d'activités de recherche, de formation, d'intégration et de transfert des connaissances. L'IVPSA oriente ses actions selon les plans de développement de la recherche à l'Université Laval, donc en cohérence avec les priorités stratégiques de l'Université. La complexité des questions et des problématiques de recherche, telle que mentionné dans Le *Plan de développement de la recherche 2015-2020* et la *Stratégie institutionnelle*, nécessite la mise en place d'une interface entre les disciplines. Dans ce contexte, il importe de souligner qu'une des forces de l'IVPSA réside dans sa capacité à rassembler des acteurs de différentes disciplines pour réfléchir et travailler sur des questions complexes qui touchent le vieillissement et la participation sociale.

Actions et exemples de moyens

1.1 Favoriser le regroupement, la concertation et la collaboration entre les chercheurs dans le domaine du vieillissement et de la participation sociale à l'Université Laval

- Réaliser des activités régulières d'échanges et de concertation (Journées de Printemps et d'Automne)
- Mettre en place des moyens de communication entre les membres (infolettre, site Internet)

1.2 Développer et maintenir des partenariats interdisciplinaires et intersectoriels sur la participation sociale

- Organiser un colloque sur la participation sociale
- Poursuivre les travaux du comité sur la gouvernance transitoire du partenariat³

1.3 Appuyer les projets (recherches, interventions ou transfert des connaissances) portant sur les questions liées au vieillissement et la participation sociale

- Préparer des lettres d'appuis pour les organismes subventionnaires
- Participer aux comités de suivis ou de pilotage de différents projets réalisés

1.4 Favoriser les collaborations régionales, nationales et internationales autour de projets en lien avec les thématiques de l'Institut

- Poursuivre les travaux sur l'isolement social menés par le Collectif Isolement social des aînés – Ville de Québec
- Préparer une demande de financement pour la suite du Collectif et élargir les collaborations
- Poursuivre des collaborations dans le cadre de l'Alliance pour l'amélioration des conditions de vie des aînés sur la Côte-Nord.
- Poursuivre et développer des collaborations avec des chercheurs au niveau national et international

³ Le « partenariat » dont il est question ici, concerne un projet de développement de partenariat sur *la participation sociale : des savoirs à l'action*, financé par le CRSH 2013-2017. Il était dirigé par Andrée Sévigny, alors directrice adjointe de l'IVPSA, et comptait 16 chercheurs issus d'universités québécoises et d'autres provinces canadiennes, d'universités européennes, ainsi que 14 partenaires des milieux gouvernementaux et 8 collaborateurs universitaires et des milieux communautaires.

1.5 Développer avec d'autres centres ou instituts des projets conjoints structurants

- Établir des liens avec l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval (IDÉA) et organiser un événement commun
- Organiser des événements communs avec des centres de recherche de Québec et sa région (Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne de l'Université Laval (CERSSPL-UL) et volet recherche du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ), Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRISS))

Objectif 2 : Être un milieu d'interactions scientifiques et pédagogiques favorable à la formation en lien avec le vieillissement et la participation sociale :

Pour être membre de l'IVPSA, l'étudiant doit être inscrit dans l'un des trois cycles d'études universitaires. Les stagiaires postdoctoraux qui poursuivent des travaux dans un champ d'activités liées au domaine du vieillissement sont aussi admis. Ces étudiants participent aux colloques et aux assemblées générales de l'IVPSA. De plus, un-e étudiant-e est membre du Comité de direction et d'orientation scientifique et un étudiant est membre du Conseil de l'Institut (une étudiante de troisième cycle est membre en 2018-2019 pour ces deux comités).

Il faut savoir toutefois qu'en raison du nombre de locaux attribués à l'IVPSA, lequel est hébergé au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CHU-Site Saint-Sacrement), les possibilités d'accueil d'étudiants ont été jusqu'ici limitées.

Actions et exemples de moyens

2.1 Offrir aux étudiants membres des opportunités de formations les préparant à des carrières de recherche, de pratique ou d'enseignement dans les champs du vieillissement et de la participation sociale

- Offrir de la formation pratique ou en recherche pour des étudiants provenant de différents programmes de l'Université Laval (anthropologie, travail social, sociologie, psychologie, santé publique, médecine, pharmacie, médecine dentaire, nutrition, théologie, architecture et design, etc.)
- Établir de nouvelles collaborations avec les Facultés et départements pour offrir des milieux de stage et des milieux d'accueil pour les étudiants de 2e et 3e cycles

2.2 Participer à la mise en place et à la promotion d'activités d'apprentissages répondant à l'évolution des besoins des individus au cours de leur vie, en collaboration avec d'autres organismes (par exemple, l'Université du troisième âge ou la Direction de la formation continue);

- Développer et soumettre, en collaboration avec la Faculté de Théologie et de Sciences religieuses de l'U. Laval et l'IDÉA, une demande concernant le Chantier d'avenir Leadership des aînés dans la collectivité

2.3 Collaborer à tout programme de formation relié à la mission de l'Institut

- Poursuivre les collaborations avec les départements et facultés d'appartenance de nos membres chercheurs qui sont professeurs à l'U. Laval
- Explorer, amorcer ou établir de nouvelles collaborations avec certains programmes pertinents

2.4 Stimuler les activités d'échanges scientifiques et de transfert de connaissances

- Réaliser les Journées de Printemps et d'Automne de l'IVPSA
- Préparer un colloque étudiant, organisé par les membres étudiants de l'IVPSA
- Évaluer la pertinence de tenir des rencontres de réseautage et de transfert des connaissances du type « midi-scientifique » et organiser ces rencontres le cas échéant.
- Évaluer la pertinence de faire des conférences grand public sur des sujets liés au vieillissement ou à la participation sociale des aînés et organiser ces conférences le cas échéant.

Objectif 3 Créer et entretenir des partenariats durables :

Ce sont les demandes de la communauté qui sont à l'origine de la majorité des projets menés par l'IVPSA. Les travaux sont menés conjointement avec les chercheurs, les professionnels œuvrant auprès des aînés, les représentants de groupes d'aînés (défense des droits ou groupes d'intérêt) ou les personnes aînées elles-mêmes. Les interventions ou stratégies qui émanent des recherches peuvent ainsi répondre avec plus de justesse et de pertinence aux besoins exprimés par les personnes ou les groupes d'aînés. L'Institut répond ainsi régulièrement à des demandes d'organismes communautaires qui souhaitent un appui dans la réalisation d'un projet en lien avec le vieillissement. Une des forces de l'IVPSA réside dans sa capacité de rassembler des acteurs de différentes disciplines pour réfléchir et travailler sur des questions complexes qui touchent le vieillissement et la participation sociale des aînés. Les travaux de membres de l'IVPSA contribuent à « Façonner une société où la santé et le bien-être sont durables » tel qu'indiqué dans Le Plan de développement de la recherche 2015-2020 et la Stratégie institutionnelle.

Actions et exemples de moyens

3.1 Rendre disponibles différentes formes d'accompagnement et de mentorat;

- Évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre sur pied un service conseil en méthodologie et en recherche
- Offrir un soutien méthodologique de la direction ou d'un autre membre pour certains projets menés par des partenaires

3.2 Impliquer les aînés et leurs représentants dans les activités de l'Institut;

- Amorcer la réflexion sur un nouveau type de membre de l'IVPSA, à savoir « membre aîné »

3.3 Mettre en place des cadres de référence et des protocoles de partenariat adaptés à chacun des partenaires;

- Élaborer des ententes de partenariat pour certains projets avec les partenaires
- Vérifier le potentiel d'ententes formelles de partage des ressources avec le CEVQ et le CERSSPL-UL

3.4 Créer des occasions de rencontres entre les membres et avec les partenaires

- Réaliser des Journées de Printemps et d'Automne de l'IVPSA
- Évaluer la possibilité et la pertinence de tenir une rencontre de type « Chantier » ou « école d'été »

Objectif 4 : Assurer la viabilité de l'institut :

L'IVPSA est financé par des fonds de soutien de L'Université Laval et ceux-ci sont gérés à la Faculté de médecine. Un partenariat avec le CEVQ lui permet de bénéficier de locaux pour la direction, la coordination et l'accueil d'étudiants. En 2018, l'IVPSA comptait 229 membres⁴

La culture au sein de l'IVPSA est marquée par le désir de travailler en collaboration. Cette collaboration vise à réduire les barrières entre les disciplines et à rapprocher les milieux de recherche et les milieux de pratique. C'est ce désir de travailler avec des partenaires provenant de différents horizons qui est le plus apprécié de la communauté. Que ce soit sur le plan de la santé ou concernant des questions d'ordres social, économique, juridique ou relatives à l'environnement physique, les membres partenaires ou associés bénéficient des travaux issus de l'IVPSA, tout en y contribuant de manière proactive. Ainsi, les outils partagés par les chercheurs sont bien souvent construits en collaboration avec les organismes partenaires. Ils fournissent de meilleurs moyens pour améliorer les conditions de vie des aînés. En plus d'être utiles à leurs propres actions, les travaux des chercheurs permettent aux membres partenaires d'être mieux informés et de mieux comprendre la réalité des aînés. En même temps, les apports ne sont pas à sens unique, car la contribution des membres partenaires aux travaux menés par les chercheurs et les membres réguliers de l'Institut est essentielle et a conduit aux réalisations les plus marquantes issues de l'IVPSA depuis sa fondation.

Actions et exemples de moyens

4.1 Augmenter le financement des activités de l'IVPSA

- Mettre sur pied un comité de réflexion sur le recrutement de membres partenaires provenant d'entreprises privées
- Rencontrer les doyens annuellement pour discuter de l'IVPSA et des sources de financement
- Faire des demandes auprès de la Fondation de l'U. Laval pour le financement d'événements, d'infrastructure ou de projets
- Resserrer les liens avec la Chaire de recherche sur le vieillissement de l'U. Laval et analyser les possibilités de collaborations

4.2 Augmenter le nombre de membres

- Poursuivre les liens avec les facultés et les directions d'unités pour faire connaître l'Institut auprès des professeurs et des étudiants

4.3 Améliorer l'efficacité de la gestion du *membership*

- Améliorer le processus d'inscription et de renouvellement des membres
- Refaire la fiche d'inscription en ligne et inciter les membres à la compléter
- Mettre en place une méthode pour répertorier les productions des membres et montrer leur productivité

⁴ L'IVPSA ne possède pas de ressources matérielles comme des bureaux et des locaux. Ses locaux lui sont prêtés par le CEVQ, qui fait lui-même partie du Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval. Il s'agit d'un partenariat de longue date qui prévoit entre autres le prêt de locaux pour la coordonnatrice et un des co-directeurs, ainsi qu'un soutien administratif de l'équipe du Centre de recherche du CHU de Québec- Université Laval.

Objectif 5 : Augmenter la visibilité de l'IVPSA :

Le rayonnement de l'Institut est intrinsèquement lié aux projets réalisés avec les membres partenaires. Les activités de diffusion régulières ou ponctuelles de l'IVPSA, permettent de mieux faire connaître les travaux sur le vieillissement et la participation sociale tant au niveau régional que provincial. De plus, le site Internet permet une diffusion plus large, au niveau régional, provincial, national et international. Les travaux des membres réguliers de l'IVPSA contribuent également au rayonnement de l'Institut et de l'Université Laval à travers la province et le Canada, et même à l'international.

Actions et exemples de moyens

5.1 Soutenir les communications internes et externes

- Participer à des événements sur le campus et dans la région
- Faire un plan de communication à l'interne et à l'externe qui permettra d'accroître le rayonnement
- Poursuivre la diffusion de l'infolettre aux membres
- Envoyer des courriels ponctuels aux membres pour les informer sur les activités de l'institut, ainsi que sur les offres de stages ou les emplois, ou sur des opportunités de subventions
- Élaborer une infolettre grand public sur les membres et leurs travaux
- Mettre à jour et publier des nouvelles dans le site internet de l'Institut
- Entretenir la page Facebook de l'IVPSA
- Poursuivre les travaux avec le CEVQ pour la mise à jour de leur site internet et un meilleur référencement vers le site de l'Institut et vers les pages des membres

5.2 Soutenir la production de communications dans les divers milieux

- Poursuivre l'offre de bourse de soutien à la diffusion (ou autre type de bourses) auprès des étudiants de l'Institut étant dirigés par des membres réguliers.
- Inciter les membres à s'identifier comme faisant partie de l'IVPSA

5.3 Maintenir les liens avec les autres Instituts de l'Université Laval

- Participer au Forum des Instituts de l'U. Laval
- Poursuivre les liens avec les directions adjointes ou les coordonnateurs d'Instituts de l'Université Laval pour échanges sur les activités de transfert des connaissances

Conclusion

La réalisation de ce plan contribuera à mobiliser davantage les membres tout en gardant la possibilité d'ouverture à de nouvelles collaborations et de nouvelles possibilités.

Nous retenons les principaux défis sur lesquels l'équipe de direction et les membres devront se mobiliser :

- maintenir ou accroître le nombre de membres, leur intérêt et leur participation
- augmenter la visibilité
- augmenter le financement
- changer les façons de faire en terme de gestion du *membership* (entre autres en fonction des changements de mandats tels que décrits dans les Statuts révisés), tout en maintenant une facilité d'accès pour les membres et une simplicité dans les échanges.
- maintenir des activités scientifiques et en développer de nouvelles

Pour y parvenir, outre les forces de l'Institut nous pouvons compter sur plusieurs opportunités :

- le Forum des Instituts et les liens avec d'autres instances de l'Université Laval
- les nouveaux mandats du Comité de direction et d'orientation scientifique, lesquels représentent une avenue de participation accrue aux activités de l'IVPSA pour certaines catégories de membres
- la complétion et les résultats du processus de renouvellement de la reconnaissance de l'Institut, qui fourniront les principes, les objectifs et les moyens permettant de travailler de concert et de mieux communiquer aux membres les actions et les orientations de la direction
- les nouveaux mandats du Conseil de l'Institut, qui permettront de resserrer les liens avec les Facultés.

Enfin, il importe de réaffirmer que l'IVPSA s'appuie sur la conviction profonde que les aînés sont des citoyens à part entière, capables d'apporter une contribution significative à la société. Par sa mission et ses actions, l'Institut se veut un lieu de réflexion, d'échanges et d'actions mettant en valeur et favorisant cette contribution des aînés.



Annexe 1 - Plan de financement de l'IVPSA

Le plan de financement est basé sur des estimations qui tiennent compte des hausses de salaires et des prix des fournisseurs. Ce plan suggère également une hausse du revenu provenant de contributions des partenaires. Il est proposé que ce soutien augmente progressivement pour tenir compte de l'augmentation des activités, ce qui nécessite plus de temps de travail de la coordination (de 14 heures en 2018 à 28 heures par semaine). Les bourses aux étudiants augmenteront aussi en fonction de l'aide reçue de différentes instances de l'Université Laval.

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Solde reporté	3780	337	88	877	268
Contribution du VRRCI (BDR)	38 743	38 743	38 743	38 743	38 743
Contribution des Facultés	7 000	4 000	4 000	4 000	4000
Services et contribution de partenaires	6 800	17 000	20 000	22 000	24000
Développement philanthropique	1000	8700	15800	16000	16000
Total des revenus	57 323	68 780	78 631	81620	83011
Estimation des dépenses					
Salaire (coordonnatrice et consultation) incluant charges sociales	43 286	53 867	61 804	64277	64277
Bourses aux étudiants	9 000	10 000	11 000	12 000	13000
Frais de participation à des congrès et colloques et déplacement- direction	500	500	500	500	500
Assemblée générale annuelle (incluant frais de réception)	800	825	850	875	900
Frais de réception (repas et pauses lors des 2 Journées de l'IVPSA)	2 200	2 300	2 400	2 500	2600
Location salle et matériel (AGA, 2 Journées de l'IVPSA)	600	600	600	600	600
Autres frais (Adhésion AQG, Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale, fournitures diverses)	600	600	600	600	600
Total des dépenses prévues	56 986	68 692	77 754	81352	82477
Surplus anticipés	337	88	877	268	535